



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/12

Reçu en Préfecture le : 24/10/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 22 octobre 2012**  
**D - 2012/536**

***Aujourd'hui 22 octobre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Alexandra SIARRI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Béatrice DESAIGUES

**Construction d'un gymnase ZAC - GINKO.  
Désignation du lauréat du concours  
d'architecture. Signature du marché. Autorisation**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D-2011/282 du 30 Mai 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à lancer un concours sur esquisse en vue de confier à un maître d'œuvre privé la construction d'un gymnase dans la ZAC Berge du Lac à Bordeaux.

Selon les dispositions de l'article 70 du code des marchés publics, le jury a examiné les prestations rendues anonymes et suite à son avis motivé en date du 3 octobre 2012 et aux résultats des négociations qui ont été menées, nous vous proposons d'attribuer le marché au groupement François GUIBERT (mandataire)/ ECCTA/ IDB ACOUSTIQUE/ Yon ANTON OLANO et L7 SPORT dans les conditions suivantes :

<i>Taux de rémunération t</i>	=	13.15	%
<i>Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux Co</i>	=	3 913 990,00	€ HT
<i>Forfait provisoire de rémunération Co x t</i>	=	514 689,69	€ HT
Missions complémentaires	=	31 300,00	€ HT
SYN			
QUAN			
Montant total HT	=	545 989,69	€ HT
Montant total TTC	=	653 003,67	€ HT

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre au lauréat du concours et autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant en application de l'article 74-II du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – article 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**





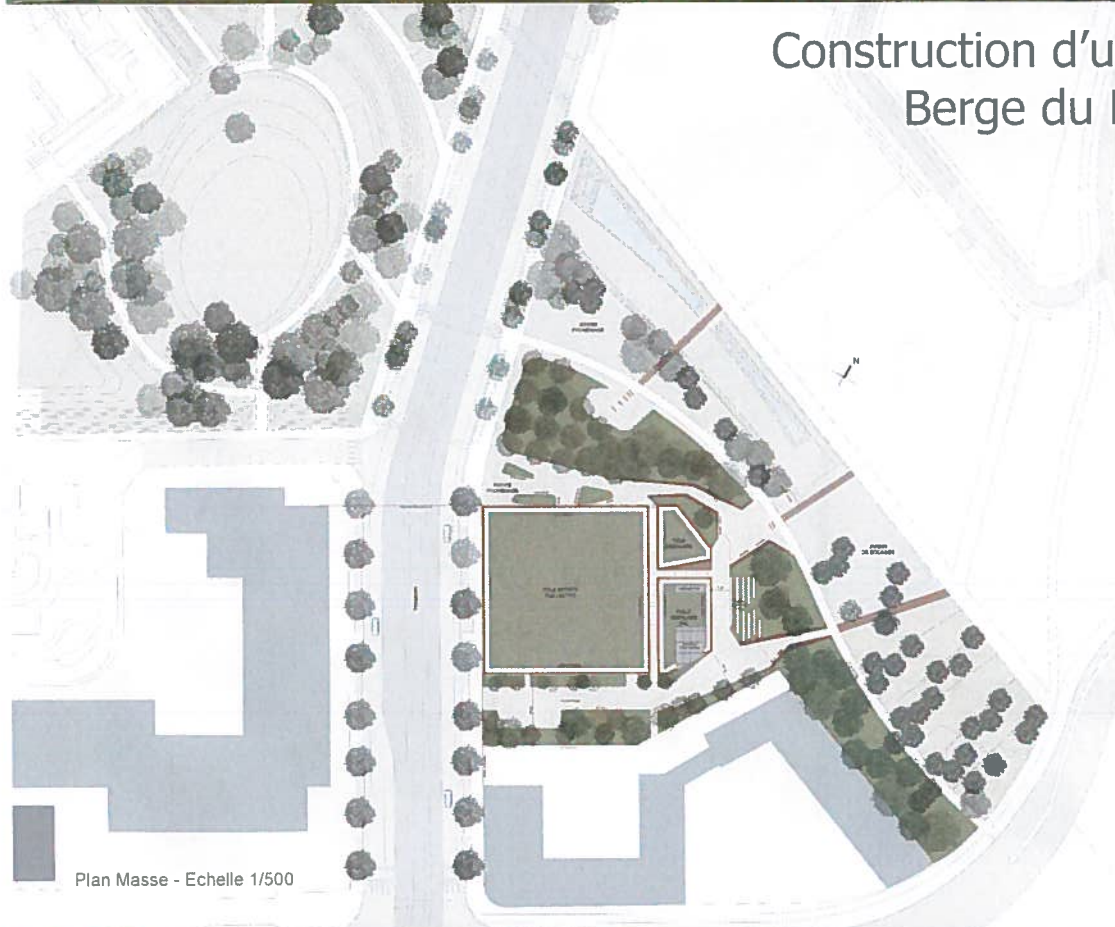
Vue depuis le cours du tramway

## Construction d'un gymnase Berge du Lac - Ginko 01

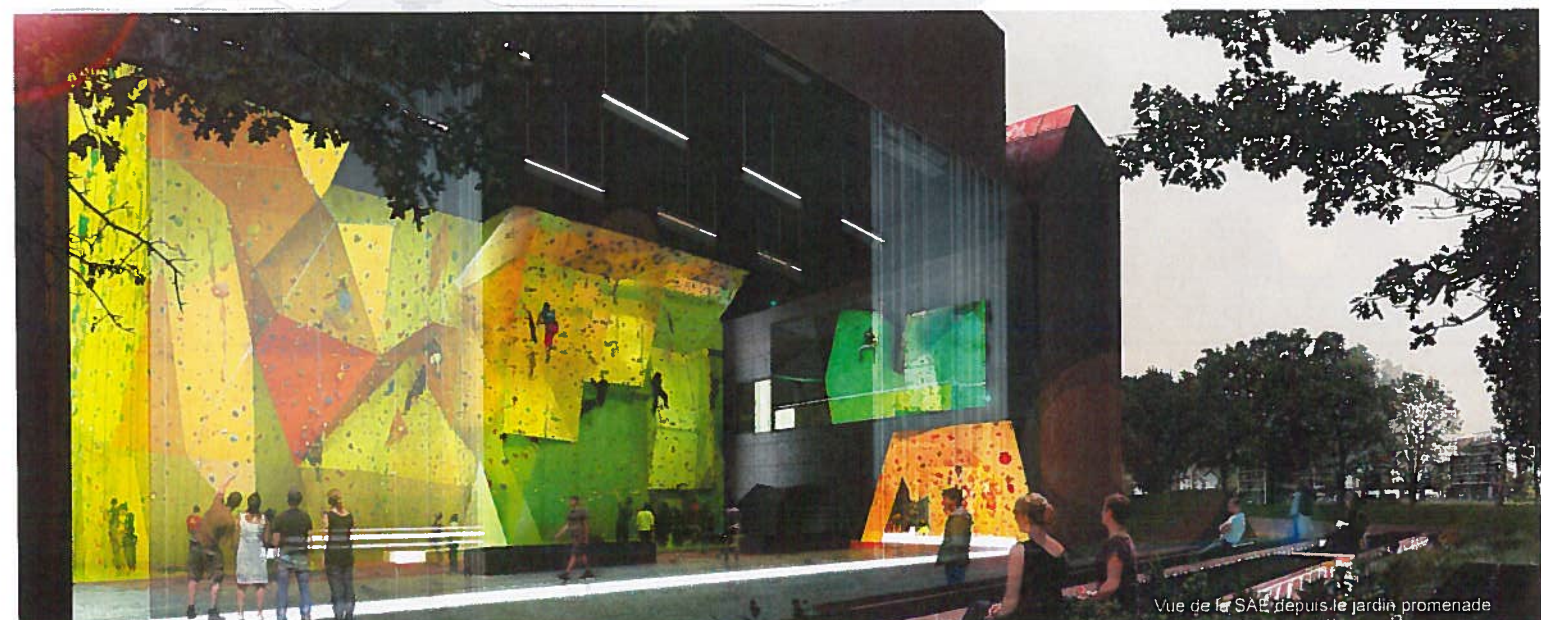
Les façades conjuguent toutes les nuances du matériau brut données par un acier issu d'une oxydation maîtrisée à la patine et à la pérennité remarquable. Sensualité aussi d'une couleur s'harmonisant parfaitement avec les teintes végétales offertes par le parc si proche. Clin d'œil à l'eau, celle du passé historique de l'activité portuaire des Bassins à Flots, ou celle du canal allant vers le Lac.

Façade à la couleur indestructible car issue de la masse du matériau variant subtilement des ocres flamboyants aux ocres profonds. Telle une robe elle revêt le projet dans toutes ses parties en se pliant aux exigences nées des fonctions à protéger. Opaque, elle encadre le mur de verre mobile de la SAE pour devenir filtre diaphane aux mille perforations issues du dosage de lumière naturelle côté gymnase. Alors, poreuse, elle laisse deviner au Nord l'animation des spectateurs, à l'Ouest et au Sud l'entre-deux végétal. Evanescence de façades toujours mouvantes assujetties aux variations de luminosité selon les heures de la journée, elles se laissent traverser par le regard installant des profondeurs de champs variées.

La nuit, gardiennes d'un grand vaisseau à l'ombre tutélaire d'un ciel qui s'est éteint, les façades s'illuminent des mille feux traversant sa robe, dévoilant, impudiques, son cœur intime.



Plan Masse - Echelle 1/500



Vue de la SAE depuis le jardin promenade

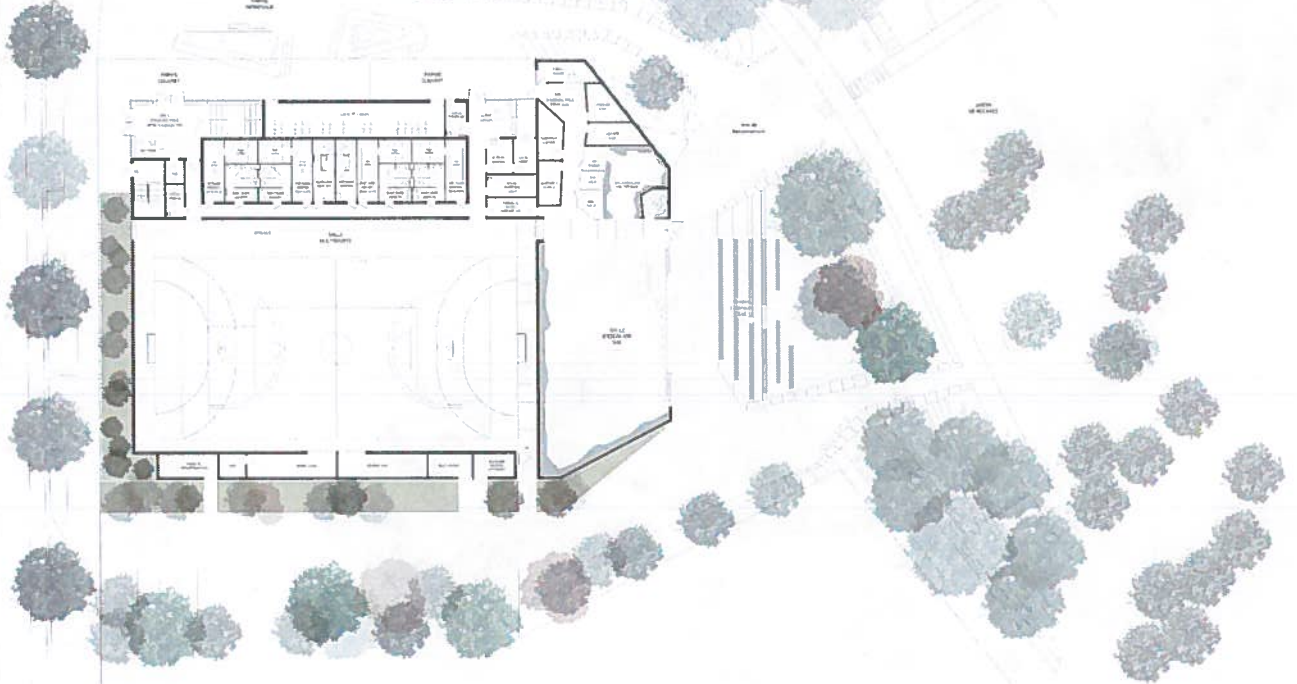




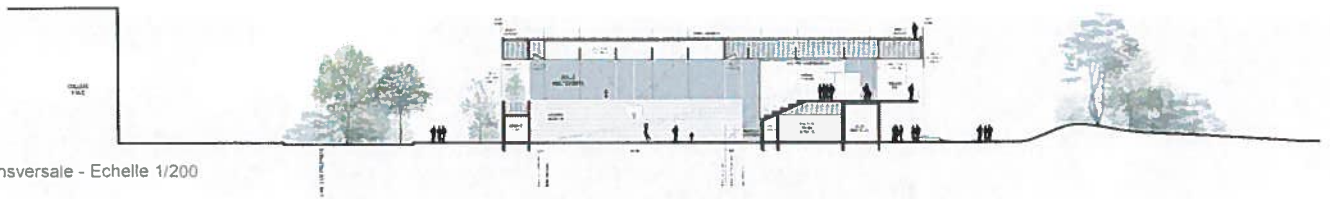
Vue depuis les gradins

02

Plan de Rez de Chaussée - Echelle 1/200



Coupe Transversale - Echelle 1/200



Façade Ouest / Cours du Tramway - Echelle 1/200



Façade Est / Jardin de bocages - Echelle 1/200



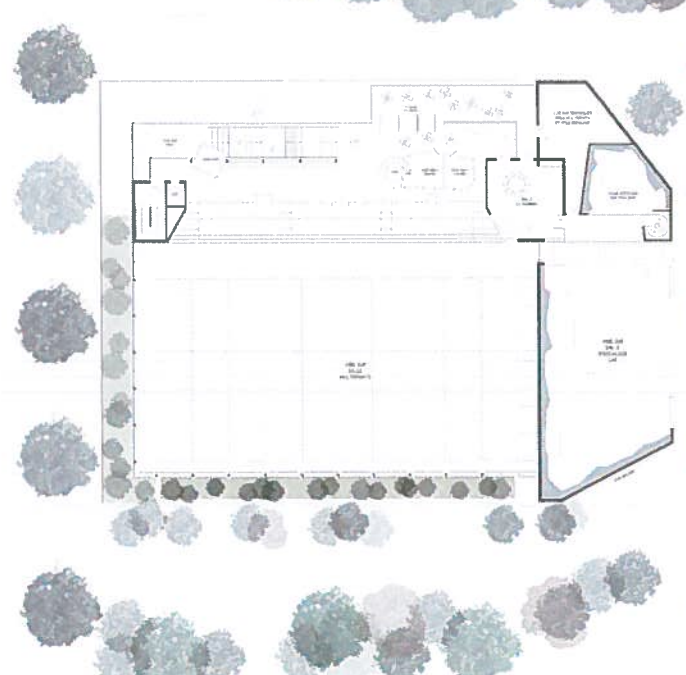




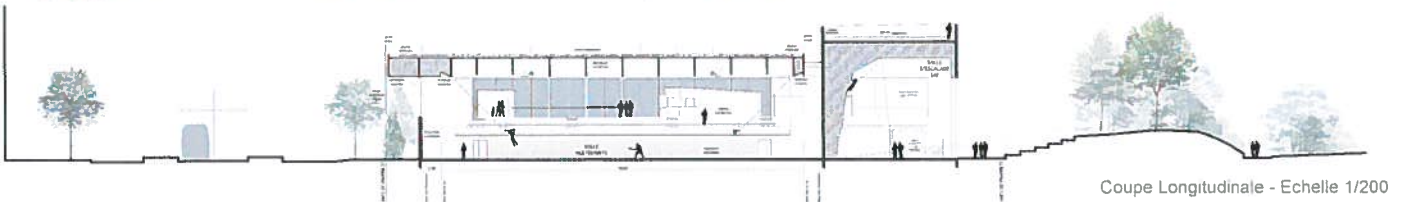
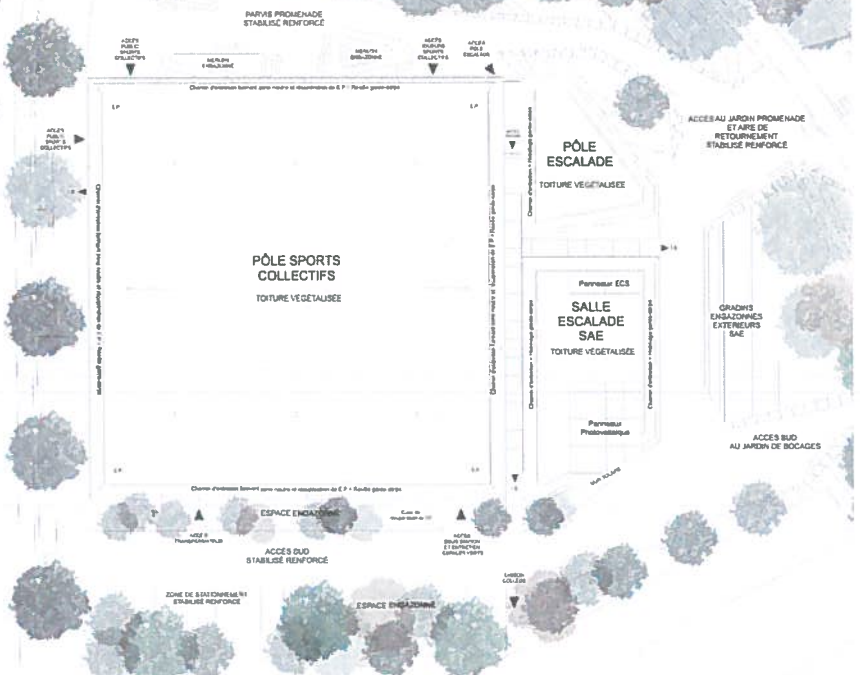
Vue depuis la terrasse bar

# 03

Plan R+1 - Echelle 1/200



Plan de toiture - Echelle 1/200



Coupe Longitudinale - Echelle 1/200



Façade Sud / Traversée plantée - Echelle 1/200



Façade Nord / Parvis promenade - Echelle 1/200

